

ENVIRONNEMENT, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, PATRIMOINE

LE SITE CLASSÉ DE LA PLAINE DE VERSAILLES : DES RICHESSES À DÉCOUVRIR

La plaine de Versailles est une région naturelle de France qui s'étend dans les Yvelines entre le château de Versailles à l'est et la vallée de la Mauldre à l'ouest. La plaine de Versailles offre une composition paysagère à grande échelle peu ordinaire, à la fois naturelle et patrimoniale, grâce à la conjonction de la perspective du château de Versailles avec l'axe de son synclinal. Elle forme aujourd'hui une importante pénétrante agricole au sein de l'agglomération parisienne, à seulement 20 min de Paris. Très clairement cadrée par des coteaux boisés, elle cache au creux de ses espaces agricoles ouverts le vallon du ru de Gally et de ses affluents et le village de Rennemoulin en plein cœur de cette plaine agricole. Les villages historiques, situés en pied

de coteaux sur les marges de la plaine, se sont largement étendus soumis à la pression de l'agglomération parisienne. Aussi, la partie Est de la Plaine de Versailles, correspondant en partie à l'ancien domaine de chasse des rois de France, a été classée en 2000 au titre de la loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Le site classé s'étend sur 2650 ha, essentiellement sur des espaces agricoles ou naturels. Trois boucles de randonnée sont proposées : le sentier des Gondi, le sentier des Seigneurs, et le sentier de Saint Vincent de Paul.

LA PRESERVATION DE CE SITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

PATRIMOINE

LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS

La chapelle du prieuré Saint-Nicolas a été construite en 1202 et bâtie au bord du ru de Gally. Au XVI^{ème} siècle, elle devint église paroissiale et continue d'être administrée par des prieurs de l'abbaye. La chapelle est désaffectée depuis 1793. Le cloître a aujourd'hui disparu. La chapelle a fait l'objet d'une restauration en 2016.



Chapelle Saint-Nicolas, à Rennemoulin

© JEAN PAUL JARDEL



Le sentier de Saint-Vincent de Paul

3 H 15

9,5 km

C'est à Villepreux que Saint Vincent de Paul crée la deuxième maison de charité du royaume. Il sera également précepteur, dans la maison de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères de France.

SITUATION

Villepreux à 12 km à l'Ouest de Versailles

PARKING

Hôtel de ville de Villepreux
N 48.83007 °, E 2.00557 °



Code de balisage PR[®]

FF Randonnée

— Bonne direction

— Changement de direction

— Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- allée Royale
- ponceau de l'Oisemont
- Rennemoulin : chapelle et lavoir Saint-Nicolas, ru de Gally
- Villepreux : grille du château, maison Saint-Vincent-de-Paul

BALISAGE

jaune (PR 88)



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre des Yvelines : www.coderando78.asso.fr



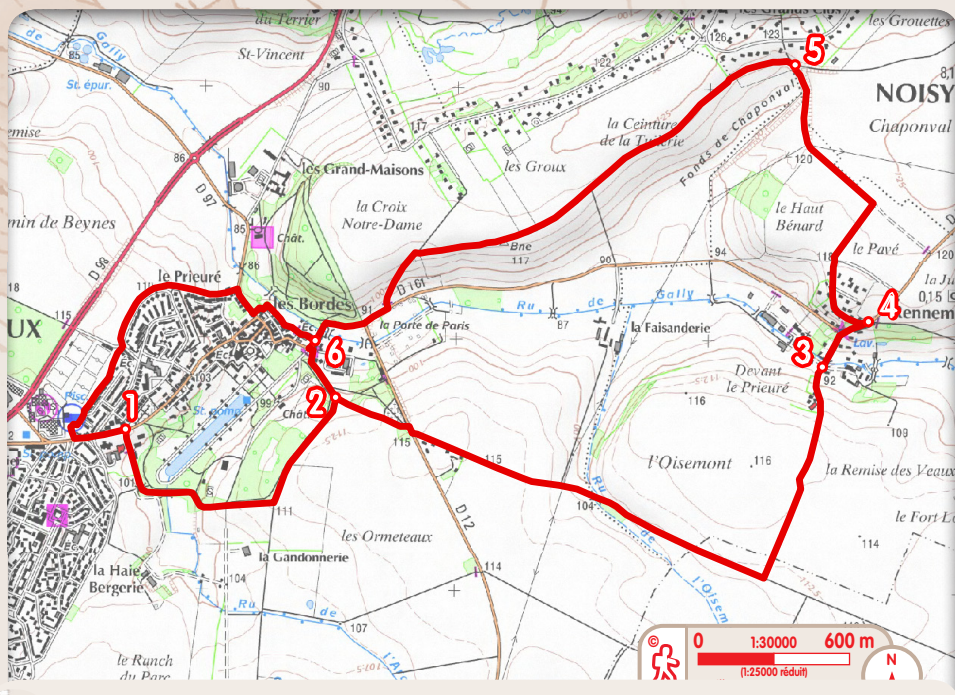
Villepreux : portail du château

© JEAN PAUL JARDEL



Lavoir Saint-Nicolas, à Rennemoulin

© JEAN PAUL JARDEL



PATRIMOINE

LE LAVOIR SAINT-NICOLAS

Ce lavoir est un des rares lavoirs de la région bâti en atrium. Il abrite un oratoire dédié à Saint-Nicolas, patron de Rennemoulin jusqu'à la Révolution.

PATRIMOINE

MAISON SAINT-VINCENT DE PAUL

En 1613, Vincent de Paul devient précepteur du dernier enfant de Philippe-Emmanuel de Gondy. Touché par la misère matérielle et spirituelle des gens des campagnes, il ouvre une maison de charité en 1618. C'est aujourd'hui l'une des rares maisons en pans de bois à subsister dans la région.



Maison Saint-Vincent de Paul

© JEAN PAUL JARDEL

- 1 Descendre le chemin "Entre les Deux Murs" et suivre le mur du château.
- 2 Dans la descente, monter par un chemin à droite, en bordure d'un champ, pour rejoindre la D 12, près du cimetière. La traverser pour continuer par le chemin goudronné, en face, [œil > C'est l'allée Royale : axe historique, créé sous Louis XIV par André Le Nôtre. Il prolonge la perspective du Grand Canal, jusqu'à Villepreux]. Traverser une petite dépression [œil > ponceau de l'Oisemont : réalisé sous Louis XIV] et tourner dans le premier chemin à gauche pour descendre sur Rennemoulin.
[œil > Avant de traverser le ru de Gally, se rendre, par le chemin à gauche, à la chapelle Saint-Nicolas. En chemin : pont permettant d'accéder à la cour de l'ancien moulin et remarquer le long du chemin la rangée de bornes, empêchant les véhicules de tomber à l'eau. A noter, au niveau du 1er étage de la maison à l'angle du chemin de Fontenay et Bois d'Arcy et du chemin de l'étang, une plaque interdisant la mendicité en Seine-et-Oise.]

Variante Le sentier de Saint-Vincent de Paul

- 2 Continuer le chemin pour arriver devant la grille du château, suivre la D161 à droite pour retrouver l'itinéraire principal, au niveau de la rue André Le Nôtre. (balisage jaune (PR 91) ; circuit de 3,3 km) 6
- 3 Traverser le ru de Gally [œil > affluent de la Mauldre, prenant sa source dans le Parc du Château de Versailles], passer devant le lavoir Saint-Nicolas et monter, par la D 161, jusqu'au carrefour à la sortie du village.
- 4 Tourner à gauche dans le chemin de Chaponval. A la sortie du village, continuer par un chemin de champ. Au carrefour en 'T', tourner à gauche. [œil > En vous retournant, vue sur le château de Versailles, à l'horizon].
- 5 Obliquer à gauche en limite d'un lotissement arboré et continuer par un sentier surplombant un champ sur la gauche. Il s'élargit et offre un ample panorama sur le val de Gally. Rejoindre un chemin venant de droite pour descendre jusqu'à la D 161. L'emprunter, à droite et continuer après le carrefour pour entrer dans Villepreux.
- 6 Prendre à droite la rue André Le Nôtre [œil > à 50 m, en suivant la route, grille d'entrée du château], continuer par un sentier (chemin de la Corderie), puis par une ruelle, à droite, atteindre la rue Amédée Brocard que l'on suit à droite. [œil > En allant à gauche, possibilité d'aller jusqu'à la maison de Saint-Vincent de Paul, 1 rue P. Curie, à 100 m]. A la sortie de Villepreux, monter à gauche par le sentier (chemin de la Cavée). L'itinéraire chemine en périphérie de Villepreux. Croiser une rue et longer des terrains de sport. Suivre l'avenue du général de Gaulle à gauche, pour rejoindre le point de départ.



Val de Gally

© JEAN PAUL JARDEL



Le ru de Gally, à Rennemoulin

© JEAN PAUL JARDEL